

2018-0837

2018-03-06

CUNAPSOL-5

PRODUIT DE PRÉSERVATION DU BOIS

SOLUTION

COMMERCIAL

DANGER



POISON

AVERTISSEMENT IRRITANT OCULAIRE ET CUTANÉ

SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

POUR USAGE EXTÉRIEUR SEULEMENT

NE PAS UTILISER DANS LES HABITATIONS

GARANTIE

Cuivre élémentaire..... 5,0%
(Présent sous forme de 50 % Naphténate de cuivre)

N° D'ENREGISTREMENT 23962 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

CONTENU NET : LITRES

Genics Inc.
27717 Acheson Road
Acheson, AB T7X 6B1
780-962-1000

MODE D'EMPLOI

Cunapsol-5 est un concentré qui doit être dilué dans l'eau avant son utilisation. Pour traiter le bois, diluer une part de Cunapsol-5 avec 4 parts d'eau. Pour la préservation des produits en bois d'extérieur. Pour usage extérieur seulement. Ne pas utiliser dans les habitations.

NE PAS appliquer au moyen d'un pistolet de pulvérisation sous haute pression.

NE PAS appliquer ce produit sur le bois destiné à une utilisation sous l'eau.

Pour usage au-dessus du sol seulement. Pour l'application sur le terrain, appliquer sur la surface du bois au pinceau seulement.

Pour usage industriel en boîte de pulvérisation commerciale, en application par aspersion ou cuve de trempage seulement. L'équipement ne peut pas avoir de fuites. L'équipement doit pouvoir éliminer ou empêcher le brouillard, la surpulvérisation, les coulures et les renversements dans l'environnement.

L'utilisation de ce produit en milieu industriel demande une ventilation suffisante et le confinement dans les zones traitées et dans le lieu où le bois sèche

Ne pas utiliser le produit de préservation ou le bois traité dans des lieux où le naphatéate de cuivre pourrait contaminer la nourriture humaine ou animale ou l'eau potable. Ne peut être utilisé dans les serres et sur les bois de jardin que s'il n'y a pas de contact avec des plantes alimentaires. Le solvant véhiculaire doit sécher complètement avant l'introduction des plantes pour éviter la phytotoxicité.

NE PAS rejeter d'effluents contenant ce produit dans les égouts, les lacs, les étangs, les cours d'eau, les estuaires, les océans ou tout autre plan ou cours d'eau.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets.

PRÉCAUTIONS

Cause des irritations de la peau et des yeux. Sensibilisant cutané potentiel. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs concentrées. Dangereux en cas d'inhalation ou d'ingestion. Porter un respirateur à cartouche filtrante lors de la manipulation du concentré et si la zone de travail n'est pas bien ventilée lors de la manipulation de la solution diluée. Une protection respiratoire doit aussi être portée lors du nettoyage, de l'entretien et de la réparation des récipients de stockage et de traitement.

Porter un écran facial complet (y compris des lunettes de protection), une combinaison par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants à manchettes résistant aux produits chimiques, un tablier résistant aux produits chimiques et des bottes résistant aux produits chimiques lors de la manipulation du concentré ou de la solution diluée et pendant les activités de nettoyage, d'entretien et de réparation. En outre, un respirateur est requis pour les travailleurs qui appliquent des produits contenant du cuivre au pinceau.

Ne pas utiliser ni stocker à proximité d'une flamme nue ou d'étincelle, ou dans des lieux où la température pourrait être excessive.

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX

Toxique pour les poissons et les organismes aquatiques.

Ne pas contaminer les plans d'eau.

ÉLIMINATION

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au site de traitement.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Contient du naphténate de cuivre. Traiter comme pour l'ingestion de kérosène.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

AVIS À L'UTILISATEUR:

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.